

MAIRIE DE SAINT-CLAIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois de juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René SABATIER, Maire.

Étaient présents :

Mesdames BUTALI Carole-Anne - CHAPUIS Claude - CHOL Marie-Claire - CRESPE Anaëlle - ESCOMEL Sylvie
Messieurs CELETTE Robert – GRENIER Joël – JAMONAC Vincent – LARGERON Joseph – ROUX Jean-François – SABATIER René – SAUVAYRE Georges - SPEISSMANN Jean-Paul

Pouvoir :

PRIMET Michelle donne pouvoir à CHAPUIS Claude

Absente excusée : BERNE Valérie

Secrétaire de séance : SPEISSMANN Jean-Paul

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : 09 juillet 2024

D2024-035 – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et fonds de concours – Avenant n°1 – Montée des Séquoias et lieudit Macheloup

Monsieur le Maire rappelle que le 14 décembre 2022, la commune de Saint-Clair a signé une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et fonds de concours pour la rénovation des réseaux d'eaux pluviales « Montée des Séquoias » et « Macheloup », avec Annonay Rhône Agglo.

Il convient de signer un avenant à cette convention. Cet avenant a pour objet la prise en compte de la modification des modalités financières liées à la délégation de maîtrise d'ouvrage ainsi que les modalités financières liées au fonds de concours afin de prendre en compte les montants financiers définitifs du coût des travaux et du Fonds de concours.

Le montant définitif du coût des travaux est de 30 313,04 € H.T.

DELIBERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPOUVE** l'avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et fonds de concours.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant susmentionné et toutes pièces s'y rapportant.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire

René SABATIER

